



Statut de fonctionnaire et création d'entreprise

Par **Lisou**, le **02/04/2008** à **14:14**

Bonjour,
Je voudrais savoir sous quelles conditions un fonctionnaire (de l'éducation nationale) peut monter en parallèle de son activité une société. Quel rôle peut-il tenir dans la société en faisant en sorte que cela soit compatible avec son statut de fonctionnaire.
Si cela ne lui est pas possible d'être à la fois gérant et fonctionnaire quel rôle peut-il avoir alors dans cette société?
Merci d'avance,
Cordialement,
CHAINTREUIL Anne-Lise